

DÉCISION DU MAIRE

DM n° 2024-57

Objet : Désignation de l'agence immobilière TOUT l'IMMOBILIER pour la rédaction de l'avenant n°1 au mandat de location pour la signature d'un bail à usage exclusif professionnel pour la réalisation d'une Maison d'Assistants Maternelles

LE MAIRE D'ONDRES

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020 l'autorisant, en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, à prendre des décisions de la compétence du conseil municipal,

VU la délibération du Conseil Municipal du 7 décembre 2023 décidant de donner mandat aux agences immobilières Pierre Océanes et Tout l'Immobilier pour la recherche d'un locataire,

Vu le mandat de location en date du 14/12/2023 passé avec cette agence immobilière,

Vu la proposition de location pour la création d'une Maison d'Assistants Maternelles,

VU la proposition d'avenant n°1 au mandat de location de l'agence Tout l'Immobilier qui a trouvé un locataire pour un projet de Maison d'Assistants Maternelles,

Considérant qu'il convient de désigner l'agence immobilière TOUT l'IMMOBILIER pour la rédaction et la signature du bail professionnel

Considérant que le loyer a été fixé à 800€ hors taxes et hors charges

Considérant qu'il convient de passer un avenant à ce mandat,

DÉCIDE



ARTICLE 1. De signer avec l'agence immobilière TOUTL'IMMOBILIER l'avenant n°1 au mandat de location n°358 en date du 14/12/2023 afin de la désigner pour la rédaction et la signature du bail professionnel.

ARTICLE 2. Mme Le Maire est chargée du contrôle et du suivi de cette décision.

ARTICLE 3. La présente décision peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site www.telerecours.fr, par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Fait à ONDRES, le 06/12/2024.

Le Maire,



Eva BELIN.